



©Jefferson Lucena

Agriculture & Alimentation

Pour de nouvelles coopérations et solidarités

STRATÉGIE RÉGIONALE

ESS

2024

Cofinancé par :

UNION EUROPÉENNE



L'Europe s'engage en Bretagne /



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

En partenariat avec :



Contexte



La Bretagne est confrontée à d'immenses défis sociaux et environnementaux : le changement climatique, l'effondrement de la biodiversité, les déséquilibres territoriaux et le maintien de la cohésion sociale. L'accélération des transitions pose la question de la remise en cause de certains modèles de développement et d'organisation territoriale comme d'occupation de l'espace, de gestion des ressources, du foncier, du mode de vie, etc. **Le sujet de l'alimentation et de l'agriculture balaye ces enjeux transversaux** : il soulève des enjeux d'ordre social – garantir à toutes et tous l'accès à une alimentation de qualité – **environnemental** – produire en respectant les écosystèmes naturels – et **économiques** – fournir des emplois de qualité et développer les territoires.

Les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) sont présents sur l'ensemble de la chaîne de valeurs : production, transformation, distribution, restauration collective, défense des consommateurs, éducation à l'alimentation et à l'environnement, préservation de la biodiversité, etc. Et dans ce domaine comme dans d'autres, **les acteurs de l'ESS** sont souvent pionniers de l'innovation sociale, pour proposer des réponses collectives et durables aux enjeux sociétaux.

INTRODUCTION

Accompagner la transformation du modèle agricole et alimentaire sur le territoire breton est l'un des axes de la Stratégie régionale de l'ESS 2024-2024 validée par les partenaires que sont l'État en région, la Région Bretagne et la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (Cress) de Bretagne, avec les objectifs suivants :

- **l'ESS** - comme rassemblement **des démarches collectives** d'installation, de production, de transformation et de distribution - est **au cœur de ce changement** ;
- des **réponses concrètes sont expérimentées ou développées**, notamment en matière d'installation de nouveaux actifs agricoles.

Dans un contexte marqué par **la préparation d'orientations stratégiques régionales et nationales** ;

- le projet de Pacte-Loi d'Orientation Agricole (PLOA), pour répondre aux défis du renouvellement des générations et d'adaptation au changement climatique au niveau national ;
- le Programme National de l'Alimentation, de la Nutrition et du Climat (PNANC) ;
- l'adoption en février 2024 de la stratégie agricole du Conseil régional, les acteurs de l'ESS et leurs partenaires sont mobilisés pour contribuer à ces travaux.



©Greta Hoffman

Objectifs

Afin de favoriser le lancement d'une dynamique régionale « Agriculture & Alimentation », un événement a été organisé le 4 octobre 2023, destiné aux organisations de l'ESS agissant dans ce champ, mais aussi à tous les acteurs intéressés par la thématique, partenaires publics, chercheur·euse·s, société civile. Il avait pour objectifs majeurs de :

- Donner à voir ce que l'ESS apporte comme nouvelles « solutions » aux enjeux des transitions alimentaires et agricoles ;
- Développer l'interconnaissance pour favoriser le travail en commun sur ces enjeux ;
- Identifier des leviers d'actions concrets pour accompagner ces transitions et nourrir les réflexions en cours sur les politiques publiques de l'agriculture et de l'alimentation.

Plus de 160 acteurs d'horizons très divers se sont ainsi retrouvés au Campus Sciences & Nature Le Gros Chêne à Pontivy. Ce document de synthèse traduit leurs attentes et propositions pour favoriser des relations basées sur les coopérations et les solidarités plutôt que sur la concurrence, construire un système agricole et alimentaire équilibré et permettre à chacune des parties prenantes de trouver sa place de façon durable.

Partenariats

Cet événement a été porté par un collectif d'acteurs animé par la Cress et composé de :

- La FR CIVAM
- Terre de Liens Bretagne
- Le réseau des jardins de Cocagne
- La Maison de la Consommation et de l'Environnement
- Le réseau Biocoop
- Le réseau GAB-FRAB (Fédération régionale des agrobiologistes de Bretagne)
- Les Scop et Scic de l'Ouest
- Les pôles ESS, et notamment ceux du pays de Fougères et du Centre Bretagne
- L'Etat (Préfecture de Région, DREETS Bretagne et DRAAF Bretagne)
- Le Conseil régional (Service ESS et Service Agriculture)

2023

Pour faire du foncier agricole un bien commun



L'accès à la terre est identifié comme l'un des principaux freins à l'installation.

En Bretagne comme ailleurs en France, la diminution du nombre d'exploitations agricoles et le vieillissement des agriculteur·rice·s signent une crise inédite de renouvellement des générations. Elle remet en cause la sécurité alimentaire, le dynamisme des zones rurales et la capacité à réussir les transitions écologiques, climatiques, énergétiques, économiques et sociales qui s'imposent. Cette crise génère la concentration des outils de production et l'augmentation des coûts de l'installation, qui devient plus complexe encore. **L'accès à la terre** est identifié comme **l'un des principaux freins à l'installation**, surtout pour les personnes non issues du milieu agricole et les candidat·e·s hors cadre familial.

L'enjeu est reconnu et partagé. De nombreux acteurs interviennent, de manière plus ou moins coordonnée, dans l'objectif de faciliter l'installation. Des élu·e·s locaux·les, plus éloigné·e·s des questions agricoles aujourd'hui, se sentent démun·e·s sur cette question. La régulation foncière est questionnée.



©Randy Fath

**Les acteurs ESS
ont un rôle
à jouer.**

Il importe de **faire du foncier agricole un bien commun bénéficiant d'une gestion plus transparente**. Cela faciliterait l'installation de nouveaux producteur·rice·s agricoles **en cohérence avec les besoins des systèmes alimentaires territoriaux**.

Différents modes d'action et des moyens supplémentaires pourraient être mobilisés à cette fin.

L'instauration d'une **coordination territoriale multi-partenariale incluant les élu·e·s, les acteurs de l'installation dont ceux de l'ESS et les citoyen·ne·s** sur la question du foncier-installation-transmission s'impose. Elle permettrait d'anticiper et de partager la connaissance des situations de cession et d'agir en synergie et en transparence en faveur du maintien d'un tissu agricole local.

Former les élu·e·s des collectivités territoriales à la question foncière et aux nouveaux outils de la propriété collective, apparaît également comme une priorité. Les acteurs de l'ESS impliqués dans l'accompagnement aux formes citoyennes de la propriété bénéficient d'une expertise à valoriser sur ce sujet.

Il s'agit aussi de continuer à **expérimenter, capitaliser et développer un plaidoyer en faveur des nouveaux outils de la propriété collective citoyenne**, afin de faire évoluer les statuts juridiques existants et de les faire connaître et reconnaître.

Enfin, il est nécessaire de **mieux accompagner les cédant·e·s et les porteur·euse·s de projets** pour anticiper et optimiser les projets de reprise/installation. Les acteurs de l'ESS disposent d'outils pertinents pour ce faire (porte-à-porte, diagnostic de transmissibilité...).

Pour faciliter les formes collectives de production

Le renouvellement des actifs agricoles est trop faible pour stopper l'hémorragie des campagnes.



La profession agricole traverse **une crise de succession majeure** car de moins en moins de personnes souhaitent ou sont en capacité de reprendre la ferme familiale et d'endosser le rôle de chef-fe d'exploitation. Depuis des décennies, le renouvellement des actifs agricoles est trop faible pour stopper l'hémorragie des campagnes.

Dans une région traditionnellement tournée vers l'élevage, le profil des femmes et des hommes récemment installé·e·s révèle **de nouvelles aspirations**, avec des projets qui sortent des filières traditionnelles et s'orientent vers la transformation et la vente directe (maraîchage, élevage ovin, caprin...). L'attractivité des métiers agricoles se manifeste essentiellement par **la possibilité de mener un projet personnel**, plutôt que de se fondre dans un modèle existant. Et le métier d'agriculteur·rice ne constitue plus une assignation à vie.

Certain·e·s sont ainsi tenté·e·s par l'installation en collectif, qui peut être perçue comme une forme de réponse aux difficultés de l'exercice du métier d'agriculteur·rice.



INSTALLATION/TRANSMISSION

© Pixabay

Il est aujourd'hui indispensable de mieux accompagner cette dimension collective d'installation et de production.

Cela passe notamment par **l'expérimentation, la capitalisation et le développement d'un plaidoyer en faveur des formes collectives et coopératives de production**, afin de faire évoluer les statuts juridiques (SCOP, SCIC...) et de les faire connaître et reconnaître. Un travail sur l'égalité d'accès aux aides à l'installation doit également être mené afin de faciliter les démarches collectives.

Étudier les formes de gestion des fermes en grand collectif sur le long terme pour évaluer leur résilience, leur stabilité, leur rentabilité, leurs impacts sociétaux et environnementaux serait également une piste à suivre. Cela permettrait d'éclairer les points forts et les difficultés inhérents à ce type d'organisations.

Un troisième mode d'action réside dans **l'accompagnement des porteur·euse·s de projet d'une installation en collectif**. L'expertise et les outils des acteurs de l'ESS en matière d'accompagnement des collectifs pourraient être mis à profit (espaces-test collectifs, médiation/facilitation, formation aux méthodes coopératives, échanges de pratiques...). Le rôle des acteurs qui entourent les collectifs gagnerait aussi à être mis au travail (bénévoles, sociétaires...).

La sensibilisation des cédant·e·s à la possibilité d'une reprise par un collectif participerait également à l'atteinte de cet objectif. Un diagnostic de la transmissibilité de la ferme, tel que ceux conçus par certains acteurs de l'ESS, pourrait s'avérer utile.

Pour offrir une restauration collective indépendante, éthique, engagée et locale

L'alimentation génère des impacts importants sur les eaux, les sols, l'air, le climat et la biodiversité, notamment à l'étape de production agricole (modes de production, composition du régime alimentaire). Elle représente aussi un facteur-clé de la santé, l'alimentation industrielle contribuant au développement de maladies répandues telles que cancers, maladies cardio-vasculaires, obésité, diabète...

Le concept « One Health » résulte de la prise de conscience des liens étroits entre la santé humaine, celle des animaux et l'état écologique global de la planète. L'agriculture biologique répond à cette approche.

Par ailleurs le nombre de repas consommés par les Français·es à l'extérieur du domicile croît. **La restauration collective, qui revêt un caractère social, est de plus en plus déléguée à des prestataires**, souvent au détriment de la qualité

des repas et du soutien à une production locale. Pour certains publics, l'apport nutritionnel représenté par les repas pris en restauration collective est fondamental.

La restauration collective publique et privée doit contribuer de manière exemplaire à une offre alimentaire respectueuse de l'environnement, génératrice d'emplois et d'activités locales, bénéfique pour la santé des mangeur·euse·s.

La loi EGalim¹ (20% de produits bio et 50% de produits labellisés) est à la fois un point d'appui et un objectif à atteindre voire dépasser, y compris pour les publics fragiles (hôpitaux, prisons...).



© Kindel Media

¹ - Loi EGalim 1 : Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable : <https://bit.ly/47MWJKO>

Différents leviers peuvent être actionnés pour atteindre l'objectif.



Les marchés publics constituent l'un d'entre eux. Il s'agirait d'une part de faire évoluer la réglementation qui les concerne (introduction de critères de proximité, relèvement des seuils à partir desquels s'appliquent les règles et procédures...) et d'autre part de former les élu·e·s et les agent·e·s à la commande publique locale (alotissement, marchés multi-attributaires, clauses sociales et environnementales...). Les acteurs de l'ESS ont une expertise à valoriser sur ces champs.

La sensibilisation, éducation et formation à l'alimentation saine et durable est un axe incontournable pour faire prendre un virage à la restauration collective. Elle pourrait viser tous les publics (mangeur·euse·s, professionnel·le·s, accompagnant·e·s...). De nombreux acteurs de l'ESS ont développé une compétence pointue en la matière.

Développer un approvisionnement de proximité passerait également par **la planification et l'organisation collective de la production** au regard des besoins de la restauration collective. Les jardins partagés ou associatifs peuvent dans certains cas constituer une vraie solution. Cela nécessite aussi la mise en place d'une chaîne logistique adaptée (légumeries, transport...), dans laquelle les acteurs de l'ESS ont toute leur place. Il importe enfin de réaffirmer l'intérêt de la gestion en régie des cantines scolaires et de proposer des modalités d'appui aux collectivités territoriales.

Pour rendre aux personnes le pouvoir d'agir sur leur alimentation



Bien que moins importante que dans d'autres régions françaises, la pauvreté est une réalité en Bretagne, et touche notamment les ménages agricoles. **Le recours à l'aide alimentaire explose, en particulier dans les zones périurbaines et rurales.**

Conséquence de la loi Garot, une part majoritaire des denrées distribuées par l'aide alimentaire provient de dons en nature de la grande distribution.

C'est un système aujourd'hui à bout de souffle, ancré dans un modèle économique libéral qui repose sur la défiscalisation et ne garantit pas le respect de la dignité des personnes concernées. Dans les territoires ruraux, les difficultés d'accès à l'aide alimentaire sont avérées.

Le contexte inflationniste rend cette question prégnante pour toutes et tous et fait peser une forte incertitude sur l'avenir. L'approvisionnement alimentaire est la variable d'ajustement du budget des ménages, alors qu'il répond à un besoin primaire.



©Qoasven

De nouvelles solutions doivent être trouvées visant à sortir de la logique de charité et à rendre les personnes actrices de leur alimentation.

Expérimenter en grandeur réelle et capitaliser une ou des formes de sécurité sociale de l'alimentation

(caisses de solidarité, AMAP solidaires...) en partant des besoins des personnes concernées et en mobilisant les producteur·rice·s locaux·les permettraient de progresser sur ce sujet. Plusieurs acteurs de l'ESS ont posé les premiers jalons de ces dynamiques.

La démocratie alimentaire nécessite d'être renforcée :

sensibilisation, formation, partage de savoirs et savoir-faire, parrainage, accompagnement, mutualisation... Les acteurs de l'ESS sont nombreux à intervenir et innover dans ces domaines.

Mais pour agir sur leur alimentation, les citoyen·ne·s doivent aussi être mieux associé·e·s aux décisions d'orientation des politiques publiques agricoles en intégrant les instances officielles.

Le développement d'un tissu nourricier

dans ou à proximité des zones d'habitat pourrait être facilité par les politiques locales d'urbanisme et de développement économique : vergers partagés, haies nourricières, jardins de Cocagne, maraîchère·s et producteur·rice·s de fruits, magasins de producteur·rice·s dans les zones commerciales, cuisines partagées....

Un plaidoyer visant à réviser la loi

Garot², travaillé en coordination par les acteurs de l'aide alimentaire pourrait être un pari gagnant pour sortir de la logique délétère de surproduction-distribution.

2 - Loi Garot : loi anti-gaspillage pour une économie circulaire qui introduit une série de mesures en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire. <https://bit.ly/4Mv4nd>

Pour relocaliser les filières alimentaires et leur gouvernance



La Bretagne voit se spécialiser, se concentrer et s'internationaliser ses filières de transformation et de distribution.

Première région de production agricole française, la Bretagne voit se spécialiser, se concentrer et s'internationaliser ses filières de transformation et de distribution.

Le dérèglement climatique, l'effondrement de la biodiversité, l'épuisement des ressources énergétiques et minières, les tensions économiques et politiques, les risques majeurs d'événement imprévisibles du type pannes générales ou pandémies sont **autant de menaces réelles qui pèsent sur les agri-systèmes**. A côté existent des facteurs de vulnérabilité propres au modèle agro-industriel : complexité technologique des systèmes de production, dépendance aux ressources en énergie et en métaux, absence d'autonomie nationale....

Par ailleurs cette organisation agro-industrielle impose **une répartition déséquilibrée de la valeur**, en particulier défavorable au maillon de la production.



FILIÈRES

I est nécessaire de renforcer la résilience des systèmes alimentaires locaux.

Face à ces conséquences économiques et à ces risques multiples, il s'agit notamment de créer des filières courtes locales de la production à la consommation.

Les acteurs de l'ESS appellent de leurs vœux le **développement d'outils coopératifs de collecte, de transformation, de stockage, de transport ou de commercialisation, dans une logique de mutualisation** à l'échelle des territoires de vie. Ils sont notamment indispensables au développement des filières biologiques. Ces outils nécessitent, en phase d'émergence, un soutien financier, technique et juridique. Cela implique une gouvernance locale adaptée. Plusieurs expériences réussies témoignent de la possibilité d'appréhender la structuration de filières ESS et de favoriser leur développement.

L'expérimentation et l'essaimage de projets pilotes doivent être encouragés pour aboutir à des modèles techniques et financiers performants et adaptés. La création **d'un centre de ressources régional sur les filières locales** pourrait utilement appuyer cette structuration (veille, appui technique et juridique, capitalisation, diffusion...).

Pour des coopérations renouvelées

L'agriculture collective/coopérative a été le fer de lance du développement agricole en Bretagne, avec des impacts politiques et sociaux importants. Elle reste prégnante aujourd'hui, mais la transition démographique agricole questionne le dynamisme des organisations collectives et le renouvellement des dirigeant·e·s. Par ailleurs, la coopération en agriculture se renouvelle et se recompose, de manière hétérogène selon les secteurs de production et les territoires.

À la différence d'autres activités répondant à des besoins fondamentaux comme l'accès à l'eau potable, aux soins médicaux ou à l'éducation, les pouvoirs publics locaux interviennent peu dans l'économie des secteurs agricole et alimentaire.

L'organisation du système alimentaire est largement laissée aux acteurs privés : son fonctionnement actuel ne peut coïncider avec la vocation nourricière que l'on pourrait légitimement en attendre. Ce qui dans le contexte contemporain d'incertitudes représente un risque fort en matière de sûreté publique.

Que ce soit à l'interne du monde agricole ou au niveau des territoires, il importe de remettre la question de la coopération au goût du jour.





Les approches collectives et coopératives sont plus que jamais à réenchanter et à outiller.

Sensibiliser, éduquer et former à la coopération, son histoire, ses modes de fonctionnement, s'impose à différents niveaux : enseignant·e-s et formateur·rice-s, élèves, futurs agriculteur·rice-s, salarié·e-s des entreprises... Des moyens familiers des acteurs de l'ESS peuvent être mobilisés : stage, Action de Formation En Situation de Travail, Coopératives Jeunesses de Services, témoignages, Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne....

La question du financement du temps consacré à la vie coopérative pourrait être étudiée et par exemple prendre la forme d'une aide au service de remplacement.

La recherche devrait mettre l'accent sur la compréhension des freins à l'engagement coopératif et sur l'étude des nouveaux modèles de coopération, pour appuyer l'innovation en ce domaine et nourrir des évolutions réglementaires (en faveur par exemple des collectifs à vocation économique).

La création de conseils de l'alimentation à une échelle pertinente, par exemple celle des pays, pour inclure tous les acteurs concernés (citoyen·ne-s, filières longues...), structurer un projet politique local et **favoriser les espaces d'interconnaissance et de coopération** pourrait être encouragée. Un soutien financier public apparaît nécessaire pour pérenniser les organisations locales et équilibrer leur budget.

PARTICIPANT·E·S

Les organisations contributrices à la journée du 4 octobre 2023

- > Agora Services
- > Agrobio Ille-et-Vilaine
- > Alimentation Bien Commun
- > Association Ekolobio
- > Association Kazel-ha-kazel
- > Auray Guiberon Terre Atlantique
- > Banque des Territoires
- > Biocoop Callune
- > Biocoop La Belz'Saison
- > Biolait
- > Brest Métropole
- > Bretagne commerce équitable Nord-Sud
- > BRUDED
- > CAP 44
- > CFPPA Le Gros Chêne
- > Chambre d'Agriculture de Bretagne
- > Chambre de métiers et de l'artisanat Bretagne
- > CIAP 22
- > Cigales de Bretagne
- > Civam 29
- > Collectif Sécurité sociale de l'alimentation Ille-et-Vilaine
- > Communauté de Communes du Kreiz Breizh
- > Commune de Plouguerneau
- > Conseil de développement Pays du Centre Ouest Bretagne
- > CPIE Belle-Ile-en-Mer
- > CPIE Forêt de brocéliande
- > Cress Bretagne
- > Cress Pays de la Loire
- > Cuma Kig Bro Leon
- > Cuma Martigné-Ferchaud
- > DDTM Ille-et-Vilaine
- > DDTM Morbihan
- > Département des Côtes-d'Armor
- > Des citoyennes et des citoyens
- > Des porteuses et des porteurs de projet
- > Dezed
- > DRAAF Bretagne
- > DREETS Bretagne
- > Épicerie solidaire en réseau
- > ESS France
- > Établissement public de gestion et d'aménagement de la baie de Douarnenez
- > Fédération Régionale des MFR
- > Foncière Le Buis Sonnant
- > Fondation de France
- > France Active Bretagne
- > FRCIVAM Bretagne
- > QFA solidaire La Bouvrais
- > QIE La ferme de Penkerlen
- > Groupe Breizh a-gleiz
- > Groupe La Poste - Morbihan
- > Groupe Néo56
- > Groupement des agricultrices et agriculteurs biologiques du Morbihan
- > Ici Cultivons Demain
- > Initiative Bio Bretagne
- > INRAe
- > Institut Agro
- > Kazel-Ha-Kazel - Douarnenez
- > Kreiz Breizh Transitions
- > La Coopération Agricole Ouest
- > La Fresque Agri-Alim
- > La Manufacture des jeunes pousses
- > La Marmite
- > Lamballe Terre & Mer Agglomération
- > Mady & Co
- > Maison de l'agriculture biologique du Finistère
- > Maison de la consommation et de l'environnement
- > Manger Bio 35
- > MFR de Questembert
- > MFR de Rumengol
- > Montfort Communauté
- > Monts d'Arrée Communauté
- > Morlaix Communauté
- > Optim'ism (Réseau Cocagne)
- > Parc naturel régional d'Armorique
- > Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
- > Pôle ESS Centre Bretagne
- > Pole ESS Cornouaille
- > Pôle ESS du Pays de Dinan
- > Pôle ESS du pays de Fougères
- > Pôle ESS du Pays de Ploërmel
- > Préfecture de la région Bretagne
- > PTCE Ecodomaine Le Bois du Barde
- > Quartier Gourmand
- > Guimperlé Communauté
- > Redon Agglomération
- > Région Bretagne
- > Rennes Métropole
- > Réseau agricole des îles atlantiques
- > Réseau éducation environnement du pays de Fougères
- > SCI de Kerléo
- > SCIC Abattoir de Rostrenen
- > SCIC Le ruisseau
- > SCIC Lisières
- > SICA Trans Farm Earth
- > SOLAAL Bretagne
- > Solidarité Paysans de Bretagne
- > Solinum
- > Sous-Préfecture de Pontivy
- > Terralim
- > Terre de Liens Bretagne
- > UDAF du Morbihan
- > ULAMIR - CPIE Pays de Morlaix
- > Union nationale des groupements des épiceries sociales et solidaires
- > Union régionale des Scop & Scic de l'Ouest
- > Université des sciences et des pratiques gastronomiques
- > Vaisseau tomate
- > Ville d'Auray
- > Vitré Communauté
- > Vrac 29
- > Vrac Rennes